



Paris, le 12 février 2025, 17h45

## **LANCEMENT D'UNE OPÉRATION D'ACTIONNARIAT SALARIÉ « RUBIS AVENIR 2025 »**

Le Collège de la Gérance, réuni le 2 janvier 2025, a décidé de procéder à une opération d'actionnariat salarié « Rubis Avenir 2025 » par voie de cession par la Société d'actions auto-détenues réservée aux salariés éligibles des sociétés adhérentes au Plan d'Épargne d'Entreprise Rubis Avenir (sociétés du Groupe ayant leur siège sur le territoire français) dans les conditions exposées ci-après.

Les actions offertes sont des actions existantes qui ont été préalablement rachetées par la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2024 (22<sup>e</sup> résolution).

L'offre de cession sera réalisée dans les conditions des articles L. 3332-18 et suivant du Code du travail et portera sur un nombre maximal de 400 000 actions.

Le prix d'acquisition par les salariés, fixé à 17,15 euros, correspond, conformément à l'article L. 3332-19 du Code du travail, à 75 % de la moyenne des cours cotés aux 20 séances de Bourse précédant la décision du Collège de la Gérance.

La période de souscription s'étendra du 17 mars au 4 avril 2025.

Les fonds investis en actions Rubis par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Rubis Avenir seront disponibles à l'issue d'une période de blocage de cinq ans sauf en cas de déblocage anticipé prévu à l'article R. 3324-22 du Code du travail.

Les actions acquises dans le cadre de l'offre sont des actions ordinaires existantes entièrement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social.

Le FCPE Rubis Avenir a été mis en place en 2002 afin d'associer les salariés au capital de Rubis et renforcer ainsi le lien entre les salariés et l'entreprise. Depuis sa mise en place, Rubis a lancé chaque année une opération d'actionnariat salarié.

Au 31 décembre 2024, les salariés du Groupe détenaient 2,17 % du capital de Rubis par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Rubis Avenir.

---

**Contact**

RUBIS – Direction juridique  
Tél : 01 44 17 95 95